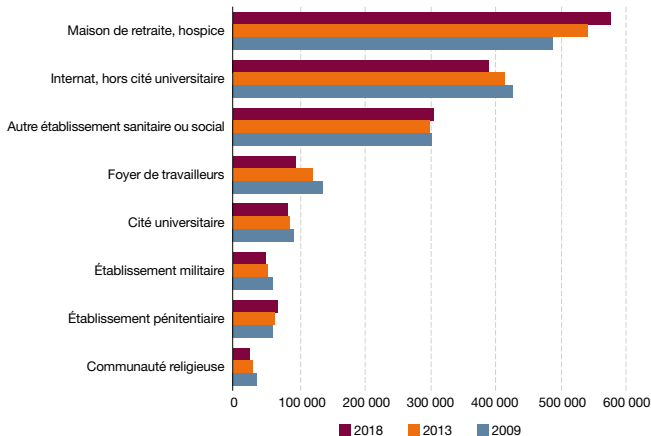


Logements non-ordinaires

PERSONNES HÉBERGÉES PAR TYPE DE STRUCTURE

En nombre



Champ : France entière hors Mayotte.

Source : Insee, recensement des communautés

En France en 2018, par choix ou par nécessité, 1,6 million de personnes habitent dans des logements qualifiés de non-ordinaires au sens du recensement de la population. Ces logements peuvent être regroupés en communautés, définies comme un ensemble de logements relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. En 2018, il existe ainsi 30 000 communautés en France, principalement présentes au sein des grandes agglomérations. Ces communautés peuvent être caractérisées suivant leur fonction et la population hébergée.

Les maisons de retraites accueillent 575 000 personnes en 2018, soit environ 87 000 de plus qu'en 2009 sous l'effet du vieillissement de la population. Les effectifs hébergés dans les établissements dédiés à l'accueil des personnes en précarité sociale ou sanitaire sont en revanche restés stables autour de 300 000 personnes. Ceux des foyers de travailleurs, représentant 95 000 individus en 2018, sont en recul du fait de la transformation massive des chambres en logements autonomes, considérés alors comme des logements ordinaires au sens du recensement.

En 2018, les résidences étudiantes et internats hébergent 475 000 élèves et étudiants. Alors que le nombre d'élèves et d'étudiants est en hausse constante, leurs effectifs suivent tendanciellement une baisse de 1 % par an, suite au remplacement progressif des chambres par des logements ordinaires, soit en leur sein, soit dans le parc locatif.

Les casernes regroupent 50 000 individus, effectif en légère baisse depuis 10 ans. Enfin les établissements pénitentiaires comprennent 68 000 individus en 2018, soit une hausse de 11 % environ depuis 2009.

